

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°277 DU LUNDI 22 MAI 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

ESPACE MÉDIATIQUE GUINÉEN

Les associations de presse tirent à boulets rouges sur Ousmane Gaoual Diallo

P.3



Édito à vue d'Aigle

Vivement un changement de mentalités !

Tous les Guinéens épris de paix souhaitent vivement un changement de mentalités et de stratégie pour donner toutes les chances de réussite à cette transition, avec l'organisation d'élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne prendra part. Au fil des manifestations de rue, l'on se rend compte que la lassitude commence à s'emparer des populations du grand Conakry... P.2

RTG

P.2



La ministre Aminata Kaba poursuivie en justice

CHU DE DONKA

P.4



Dix (10) à 20 cas d'accidents graves causés par semaine par les motocyclistes

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

P.5



Les avocats menacent de se retirer

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE MENACÉE

P.3

Les associations de presse décident de boudier une activité majeure du gouvernement

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

La comparution des parties civiles se poursuit

P.6

COMMUNIQUE

Dr Moro Achiou SIDIBE, ophtalmologiste tradi-praticien spécialiste de traitement de maux d'yeux.

P.10



Édito à vue d'aigle



Vivement un changement de mentalités !

Tous les Guinéens épris de paix souhaitent vivement un changement de mentalités et de stratégie pour donner toutes les chances de réussite à cette transition, avec l'organisation d'élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne prendra part. Au fil des manifestations de rue, l'on se rend compte que la lassitude commence à s'emparer des populations du grand Conakry. L'échec relatif des manifs du 17 mai en est une parfaite illustration. Malgré l'appel des chefs religieux, les Forces vives de Guinée reconstituées autour du RPG Arc-en-ciel, de l'UFDG, de l'UFR et du FNDC dissous officiellement par le MATD, ont maintenu leur mot d'ordre de manifestation les 17 et 18 mai pour protester contre la façon dont la transition est conduite par le CNRD et son gouvernement. Mais contrairement aux précédentes manifestations, celles du 17

mai n'ont pas du tout été suivies dans le grand Conakry. Pour beaucoup d'observateurs, c'est la réquisition de l'armée pour appuyer les gendarmes et les policiers dans le maintien d'ordre qui a fini par dissuader la plupart des manifestants, notamment dans les quartiers situés le long de la route Le Prince.

De Hamdallaye à Kagbélen, en passant par Bambéto, Cosa, Wanindara, Sonfonia et Cimenterie, les forces de défense et de sécurité ont été déployées en grand nombre au niveau des zones sensibles et des grands carrefours pour permettre aux populations de circuler et de vaquer à leurs occupations quotidiennes. À Wanindara, l'épicentre de la violence à Conakry, les habitants de ce quartier relevant de la commune de Ratoma se sont organisés cette fois-ci pour repousser les jeunes venus d'autres quartiers de Conakry pour se livrer à des actes de vandalisme et affronter les hommes en uniforme. Il y a également des voix qui se sont élevées pour dénoncer avec la dernière énergie le déploiement des militaires pour maintenir l'ordre dans la capitale. Des militaires qui, on le sait, sont souvent accusés de tueries et d'exactions contre les manifestants. Pour eux, en lieu et place de cette démonstration de force, le CNRD et son gouvernement seraient bien inspirés de lever l'interdiction de manifester.

Il est à espérer que les autorités de la transition et tous les acteurs sociopolitiques se feront violence en acceptant de se parler, de regarder dans la même direction et de faire des concessions pour une transition réussie en Guinée. Tout porte à croire que les populations de Conakry, dans leur majorité, semblent vraiment fatiguées des manifestations de rue, avec leur lot de morts et de blessés. Sans oublier les destructions de biens publics et privés. Tout doit être mis en œuvre pour éviter que cette transition échoue.

Kèfina Diakité

RTG

La ministre Aminata Kaba poursuivie en justice

La suspension du Directeur Général de la Radio Télévision Guinéenne et de son Rédacteur en chef continue d'affecter les travailleurs de ce médium d'Etat.



Plus d'une semaine après cette décision controversée de la Ministre de l'Information et de la Communication qui a provoqué une paralysie des activités au sein du média, le Premier ministre avait promis de prendre les choses en main mais très malheureusement, la situation reste tendue entre la Ministre Aminata Kaba et les journalistes de la RTG pour la simple raison qu'elle ne veut pas rétablir Fana Soumah dans ses fonctions.

Au sortir d'une rencontre tenue le vendredi 19 mai 2023, les employés de cet organe d'Etat ont décidé de déclencher une grève générale et illimitée tant que leur DG Fana Soumah ne revient pas aux affaires. Ce même jour, ces journalistes réunis dans l'enceinte du département de tutelle se sont vus molestés et jetés hors du ministère de l'Information et de la Communication par des agents de forces de l'ordre.

Ces travailleurs qui ne savent plus à quel saint se vouer, ont décidé de déclencher une grève générale illimitée.

Comme si cela ne suffisait pas, ils ont aussi décidé d'engager des poursuites contre la ministre Aminata Kaba.

Ces employés de la RTG réclament entre autres la levée de la suspension du Directeur Général Fana Soumah et du rédacteur en chef Adama Mohamed Keïta par la ministre de l'Information et de la Communication.

À noter que ces travailleurs de la RTG Koloma et Boulbinet ont réussi quand même à ramener l'ancien logo qui avait été changé par la ministre Aminata Kaba.

Samuel Demba. D



ESPACE MÉDIATIQUE GUINÉEN

Les associations de presse tirent à boulets rouges sur Ousmane Gaoual Diallo

Le porte-parole du gouvernement de transition, Ousmane Gaoual Diallo, par ailleurs ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a menacé le jeudi 18 mai 2023 de fermer tous les médias qui se rendraient coupables de graves manquements dans leur travail. Il n'en a pas fallu davantage pour faire réagir sèchement les associations de presse et le syndicat des journalistes.

Dans l'émission «Mirador» de FIM FM du vendredi 19 mai, Amadou Tham Camara de l'Aguipe, Aboubacar Camara de l'Urtelgui et Sékou Jamal Pendessa du SPPG ont répondu à l'actuel ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie par rapport aux menaces brandies contre la presse.

Dans son intervention, Amadou Tham Camara, le président de l'Association Guinéenne de la Presse en Ligne (AGUIPEL) a fait part de sa déception.

« C'est une menace non seulement pour la presse, pour sa liberté mais aussi pour la démocratie. C'est



vraiment un recul mais qu'il sache que cela est inacceptable. C'est pourquoi nous avons déjà demandé à toutes les associations de médias de

ne pas prendre part à la semaine de la communication et de l'information initiée par le Gouvernement prévue pour la semaine prochaine.

Nous allons nous réunir également dans les 24 à 48 heures pour prendre d'autres mesures. Mais la première mesure déjà prise, c'est celle de boycotter cet événement déjà annoncé », a-t-il indiqué.

Quant à Aboubacar Camara, le président de l'Union des Radios et Télévisions Libres de Guinée (Urtelgui), il a dit ceci: « En tant qu'organisation professionnelle des médias, nous prenons très au sérieux cette sortie du ministre Ousmane Gaoual. C'est pourquoi nous avons entamé depuis hier, les discussions entre responsables de médias, de Conakry à l'intérieur du pays, pour une rencontre à la maison de la presse, dès lundi, 22 mai 2023. Au sortir de cette réunion, les dispositions et mesures palliatives seront prises face à cette tentative de musèlement de la presse. Cela nous permettra de savoir pourquoi le ministre ferait une telle sortie, alors que, en termes de régulation de médias, de lois qui régissent le fonctionnement des médias, il n'est nulle part

mentionné qu'il est permis à un Gouvernement de fermer un média ».

Sékou Jamal Pendessa, le Secrétaire général du Syndicat de la Presse Professionnelle de Guinée (SPPG), a abondé dans le sens pour tirer à boulets rouges sur le ministre Ousmane Gaoual Diallo.

« Il ne mérite pas de porter la voix d'un Gouvernement. Que cela soit de l'avis du Gouvernement tout entier ou de lui-même, mais il faut qu'il comprenne que Alpha Condé qui l'avait envoyé en prison n'a pas réussi à nous faire taire. Il avait frappé sur la table pendant la grève du SLECG pour dire qu'il va fermer toutes les radios qui donneraient la parole à Aboubacar Soumah. La presse ne l'a jamais cautionné et ce n'est pas ce passage d'un ministre qu'on pourrait accepter. Donc demander son départ et demander à ce que le Gouvernement fasse une communication officielle pour se désolidariser de ses propos n'est pas à exclure... », a-t-il martelé.

Pour leur part, les partisans du CNRD font remarquer que depuis son évènement au pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya a posé des actes et pris des décisions en faveur de la presse : promotion de plusieurs journalistes (Moussa Moïse Sylla, Thierno Mamadou Bah, Mandian Sidibé, Adèle Camara, Souleymane Thianguel Bah, etc.) ; mise à disposition d'une maison de la presse à la Minière ; construction des maisons de la presse dans les capitales régionales du pays ; hausse de la subvention annuelle accordée aux médias privés.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE MENACÉE

Les associations de presse décident de boudier une activité majeure du gouvernement

Dans un communiqué publié dans la presse, les associations de presse décident de boudier une activité majeure du gouvernement, en réaction à certains propos tenus et à des actes posés ces derniers temps et qui menacent la liberté de la presse dans notre pays.

« Les associations professionnelles de presse ont le regret de constater depuis plusieurs jours des actions liberticides engagées par l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications contre les médias guinéens. Ces actions, dont les débuts ont coïncidé avec la nomination de M. Mamady Doumbouya comme Directeur Général de l'ARPT, ont consisté d'abord à ralentir puis arrêter l'accès aux principaux sites

d'informations guinéens. Ces actions se sont poursuivies depuis le mercredi 17 mai 2023 par le ralentissement voire le blocage de l'accès à certains réseaux sociaux dont Facebook et WhatsApp et par une descente des gendarmes au groupe de presse Afric Vision pour démonter les émetteurs des radios Sabari FM et Love FM. Les associations de presse condamnent cette censure, qui est un recul de la démocratie. Elles se réservent le droit d'engager des poursuites

contre l'ARPT pour les énormes préjudices subis. Elles décident de ne plus prendre part à la Semaine Nationale des Métiers de l'Information et de la Communication organisée par le Gouvernement Guinéen. Les associations de presse envisagent de prendre d'autres mesures dans les prochaines heures », ont écrit les associations de presse (URTELGUI, AGUIPEL, REMIGUI, AGEPI, UPLG, UFSIIG, AGEPE).

Samuel Demba D.

Kèfina Diakité

CHU DE DONKA

Dix (10) à 20 cas d'accidents graves causés par semaine par les motocyclistes

Le refus du port des casques est l'une des causes de mortalité en Guinée. De l'avis d'un médecin traumatologue, plusieurs personnes y perdent la vie chaque semaine et d'autres peuvent vivre avec ces séquelles durant leur vie. Malgré ce risque qu'encourent ces conducteurs, le phénomène est très fréquent dans la circulation. Votre quotidien est allé à la rencontre de Dr Nèma Albert Loua, médecin traumatologue au CHU de Donka.



En général, les statistiques des accidents font froid au dos quand elles sont établies par les autorités compétentes. Mais c'est chez les motocyclistes, où le nombre souvent élevé à cause du manque du port des casques. Parmi les villes qui n'observent pas cette mesure, il y a évidemment

Conakry. « C'est un véritable problème de société aujourd'hui. Et ce ne sont pas seulement ceux qui pilotent les motos mais ceux qui sont transportés aussi n'échappent pas à cela. Au-delà de ce port de casques, il y a autre chose. Le port des chaussures de sécurité en fait partie. Les traumatisés crâniens qui

viennent après ces accidents sont très nombreux. Et beaucoup sont des personnes démunies qui pratiquent ce métier jusque pour se trouver le pain de séjour, si elles sont victimes de ces accidents qui intéressent parfois leurs têtes, la plupart perdent leur vie », a expliqué Dr Nèma Albert

Loua, traumatologue au CHU Donka.

Ce manque de civisme est un risque auquel s'exposent ces conducteurs de motos. A Donka, plusieurs cas d'accidents provoquant des traumatismes crâniens sont enregistrés chaque semaine. « Aujourd'hui, je puis dire que c'est l'une des premières causes de mortalité parce que c'est énorme, c'est plusieurs établissements sanitaires de la capitale qui reçoivent ces accidentés. Mais en ce qui concerne Donka, il ne peut pas y avoir une semaine sans au moins compter 5, 10 à 20 cas. Ce qui est marrant, c'est que ces conducteurs portent seulement ces casques lorsqu'ils arrivent dans les ronds-points pour éviter les policiers », a-t-il déclaré.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 74%

d'accidents des motocyclistes peuvent avoir la vie sauve s'ils prennent le soin de porter leur casque. Pour respecter ces conseils, Dr Loua donne les avantages du port des casques : « quand il y a un accident, quel que soit le risque, le casque protège beaucoup plus le cou et non la tête. Il y a des personnes qui ont perdu aujourd'hui les yeux dans ces accidents, et si elles portent les casques, certainement elles pouvaient survivre ou peut-être elles pouvaient éviter cela », a-t-il conseillé.

L'OMS suggère aux pays d'adopter des lois pouvant contraindre ces motocyclistes à minimiser le risque de décès. Cette proposition devrait intéresser le législateur guinéen.

Samuel Demba. D

SECTEUR DE LA SANTÉ

Lancement des travaux de construction d'un hôpital moderne à Labé

Le mercredi 17 mai 2023, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'un centre hospitalier régional moderne à Labé. C'était en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, des Transports et des autorités administratives, religieuses de la région.

Dans son intervention de circonstance, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Mamadou Péthè Diallo, a dit ceci : « Ce jour est un grand jour pour Labé, mais c'est aussi un grand jour pour toute la République de Guinée. C'est ce jour qui verra le début de la construction du premier hôpital que Labé recevra depuis l'indépendance de la République de Guinée. Cet hôpital qui a été voulu par Son Excellence, le colonel Mamadi Doumbouya, président du CNRD, sera un hôpital régional à vocation universitaire. Ce jour est arrivé aujourd'hui pour Labé. Vous allez recevoir

des mains du Premier ministre l'hôpital régional que vous a promis le président de la transition. Un hôpital moderne qui permettra aux populations de Labé d'avoir là où elles vivent et travaillent un hôpital moderne capable de répondre à tous les besoins de santé et à tous les problèmes de santé du 21ème siècle et qui va empêcher ou réduire considérablement le besoin pour les populations de Labé d'aller à Conakry ou au Sénégal pour pouvoir trouver des soins de santé de qualité »

Quant au Premier ministre, Dr. Bernard Gomou, il a



déclaré : « C'est toujours avec un immense plaisir que je foule cette terre d'hospitalité de la cité de Karamoko Alpha mo Labé et de l'érudit Thierno Aliou bhoubha Ndiyan . Il y a exactement un mois et 17

jours que j'étais avec vous ici à Labé c'était à l'occasion de la pose de la première pierre de l'aérodrome régional de Labé. Aujourd'hui, c'est encore la pose de la première pierre de l'hôpital régional de

Labé. L'engagement que je voudrais vous faire aujourd'hui, toutes les poses de première pierre seront réalisées »

Mamadou Saïdou

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Les avocats menacent de se retirer

Le déroulement du procès des événements du 28 septembre 2009 pourrait connaître un arrêt après plusieurs menaces des avocats. Ces hommes en robe noire réclament à l'Etat l'amélioration de leurs conditions de vie pour faire face à leurs obligations familiales.

Me Paul Yomba Kourouma et Me Aboubacar Sidiki Camara, signataires d'une note, ont porté la voix du Collectif auprès du Ministre en charge de la Justice. Dans cette note, ils demandent l'aide juridictionnelle et l'amélioration des conditions de travail des avocats.

« Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'octroi d'une aide juridictionnelle pour le compte de nos clients et l'amélioration des conditions de travail des avocats.

Nous pensons en effet que nos clients ont droit à cette aide compte tenu de leurs faibles ressources financières et de la situation de détentions des accusés.

A rappeler que depuis plusieurs mois maintenant, nos clients sans revenu sont incapables de faire face à leurs obligations vis-à-vis des avocats.

Au terme de l'article 12 alinéa 1 et 2 de la loi ordinaire L/2022/012/CNT, du 23 septembre 2022 portant aide juridictionnelle :

« L'aide juridictionnelle est demandée avant, pendant et après l'instance par tout justiciable.

L'avocat régulièrement constitué ou commis



d'office, dans les cas prévus par la loi, peut saisir le bureau d'aide juridiction compétente en lieu et place de la personne qu'il assiste ou qu'il a assistée.

La nature de ce procès impose la constitution des avocats qui, depuis le 28 septembre 2022, passent pleinement trois jours de leur semaine de travail aux audiences du tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry.

L'étendue des tâches, la complexité du dossier et le temps que prend le déroulement de ce procès nécessitent le paiement des honoraires supplémentaires dont nos clients ne sont plus en mesure de supporter.

Cette situation impacte négativement nos revenus et met nos cabinets dans une situation de déliquescence susceptible d'engendrer leurs fermetures. Malheureusement, le comité de pilotage de l'organisation du procès du 28 septembre 2009, n'a pas prévu la prise en charge des avocats (se référant à votre déclaration devant la presse lors de la plénière dudit comité) alors que leur implication est indispensable pour garantir une procédure juste et équitable.

Par courrier en date du 04 avril dernier, reçu à votre secrétariat le même jour sous le numéro 1142, nous avons porté à votre connaissance la protection

de nos mandants relativement au montant de cette aide juridictionnelle.

C'est pourquoi, au nom des Avocats constitués dans ce procès, nous sollicitons qu'il vous plaise Monsieur le Ministre, après huit mois de procès, la mise en place d'un fonds pour couvrir les horaires des Avocats constitués dans ce procès des événements du 28 septembre 2009.

Par ailleurs, les meubles installés pour les Avocats ne facilitent pas leur mission. Non seulement ces meubles sont insuffisants, mais ils ne leur permettent pas d'utiliser aisément leurs ordinateurs. En clair, les meubles installés à la place des Avocats ne répondent pas

aux commodités requises dans une salle d'audience.

Pendant ce temps, la violation de l'équilibre entre les droits des parties, les trois magistrats du ministère public sont confortablement assis dans des fauteuils présidentiels.

Nous sollicitons donc l'installation de nouveaux fauteuils dignes de nom en tenant compte du nombre d'avocats constitués et du confort qui sied.

A défaut, Monsieur le Ministre, nous serons obligés de suspendre notre participation à ce procès à compter du 29 mai 2023.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de notre salutation distinguée. », peut-on lire dans la note.

Si jusqu'au 29 mai 2023, ils ne bénéficient pas d'une aide juridictionnelle et d'une amélioration des conditions de travail, notamment l'installation de nouveaux meubles dignes de nom, ces avocats soutiennent qu'ils seront dans l'obligation de suspendre leur participation à ce procès.

Samuel Demba. D

DÉBATS D'ORIENTATION SUR LA CONSTITUTION

Les propositions de la Coalition pour le Progrès et la Démocratie (CPD)

Le mardi 16 mai 2023 à l'hémicycle du palais du peuple, Dr Ousmane Doré, au nom de la Coalition pour le Progrès et la Démocratie (CPD) de Dr Ousmane Doré, a fait des propositions dans le cadre des débats d'orientation sur la constitution.

Dr Ousmane Doré est un ancien fonctionnaire international. Dans le gouvernement Kouyaté, sous Lansana Conté, il a occupé le poste de ministre de l'Economie et des Finances. Il est aujourd'hui le président de la formation politique dénommée Mouvement National pour le Développement (MND). Le mardi 16 mai 2023 à

l'hémicycle du palais du peuple, Dr Ousmane Doré, au nom de la Coalition pour le Progrès et la Démocratie, a fait des propositions dans le cadre des débats d'orientation sur la constitution.

« Il faut œuvrer pour une démocratie apaisée et participative avec le dialogue politique, constitutionnel et souverain et en rejetant toutes les

formes d'immobilisme et de passage en force. La future Constitution doit engendrer pour la Guinée une démocratie ouverte, viable et vivante avec des espaces de dialogue social et politique», a-t-il indiqué. Le leader du Mouvement National pour le Développement (MND) dit avoir jeté un coup d'œil sur la prolifération des formations politiques

existants en Guinée. Pour Dr Ousmane Doré, il faut que la nouvelle Constitution fasse en sorte que les partis politiques guinéens soient regroupés par obédience politique. Et que pour éviter que le régime politique de notre pays ne soit un pouvoir qui doit continuer à reposer sur un pouvoir discrétionnaire très exorbitant, il faut privilégier le renforcement de

l'indépendance des institutions. Il a par ailleurs proposé un mandat présidentiel de 6 ans renouvelable une fois et une CENI technique. Reste à savoir si ses propositions seront prises en compte. Attendons de voir.

Mamadou Saïdou

BROUILLAGE DE LA FRÉQUENCE DE FIM FM 95.3 **Le Groupe Fréquence Médias interpelle**

Suite au brouillage de la fréquence de FIM FM 95.3, le Groupe Fréquence Médias a publié un communiqué pour interpeller et attirer l'attention sur cet état de fait.



La Direction Générale du Groupe Fréquence Médias (GFM), a constaté avec regret, que la radio FIM FM 95.3, a été victime d'une opération de brouillage de ses ondes dans le Grand Conakry, dans la matinée du vendredi, 19 mai 2023, précisément dès le démarrage de l'émission "Mirador". Ainsi, plusieurs auditeurs de la Radio, à travers la capitale et dans les préfectures environnantes, nous ont remonté ce constat via des messages et des appels téléphoniques.

Ce constat a finalement été confirmé à la Direction Générale du Groupe Fréquence Médias, par nos équipes techniques qui, deux heures durant, ont passé au crible nos installations sur notre site d'émission.

La Direction Générale du Groupe Fréquence Médias (GFM) dénonce et condamne cette situation qu'elle juge illégale et liberticide.

Par conséquent, le Groupe

Fréquence Médias a pris l'initiative de saisir dans les meilleurs délais, les autorités compétentes de cette situation qui du reste, affecte les programmes de FIM FM et viole à la fois la liberté de la presse et le droit du public à l'information.

Par la même occasion, nous interpellons les Associations et Organisations professionnelles de la Presse guinéennes et les Organismes internationaux de défense de la liberté de la presse, sur ces pratiques anachroniques, qui interviennent dans un contexte de menaces ouvertes du Gouvernement contre les journalistes et les médias privés.

Enfin, la Direction Générale du Groupe Fréquence Médias prend à témoin l'opinion nationale et internationale face à cette dérive autoritaire qui vise FIM FM 95.3 et l'ensemble des médias privés de la République de Guinée », a écrit la **Direction Générale du GFM.**

Mamadou Saïdou

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

La comparution des parties civiles se poursuit

Trois parties civiles ont comparu le mardi 16 mai 2023 devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. Yacouba Barry, Ousmane Condé et Thierno Ibrahima Youla tous militants des forces vives d'alors ont chargé respectivement le colonel Moussa Tiégboro Camara, Chérif Diaby, Claude Pivi et Moussa Dadis Camara des coups et blessures volontaires causant des fractures de pieds, de séquestration et perte de mâchoire dont ils ont été victimes dans les événements du 28 septembre 2009.



Le premier, Yacouba Barry, né à Telimelé, commerçant à l'époque des faits était domicilié à Koloma, dans la commune de Ratoma. Militant de l'UFDG, parti membre des Forces Vives d'alors, cette présumée victime se serait rendue au stade du 28 septembre en compagnie de son épouse. 12H environ, l'heure à laquelle ils sont arrivés, Yacouba Barry et sa femme se sont introduits dans l'enceinte du stade à l'appel de leurs leaders. Quelques minutes après, Yacouba Barry dit avoir perdu l'usage de son pied suite à la débandade causée par les agents qui étaient censés les sécuriser. Selon lui, il s'agit bien des agents des services spéciaux du colonel Moussa Tiegboro Camara qui l'ont roué des coups de pieds puis le frapper avec des fusils jusqu'à ce que son pied et sa mâchoire ont été cassés. Cela s'est passé sous les yeux du Ministre Tiegboro, a-t-il déclaré.

Poursuivant, Yacouba Barry dit avoir été embarqué dans un pick-up de la gendarmerie avec d'autres otages et conduits au camp Alpha Yaya Diallo où ils ont été séquestrés pendant douze jours. Au

cours de leur détention, ajoute-il, le colonel Moussa Tiégboro Camara et Chérif Diaby venaient leur rendre visite pour prendre de leurs nouvelles. Maltraités et mal nourris, il dit avoir eu la vie sauve après avoir prononcé le nom d'un certain Korka Barry, un haut gradé de l'armée qui serait son frère. « C'est à partir de ces instants, qu'ils ont eu peur et m'ont laissé sortir de la prison », a-t-il mentionné. Après sa libération, Yacouba Barry dit avoir été pris en charge par AVIPA ainsi que son épouse.

Aujourd'hui, Yacouba Barry vit à Telimelé avec sa famille où il exerce en tant que muezzin. Il demande qu'une assistance à la justice pour scolariser ses enfants.

Ousmane Condé, la deuxième partie civile du mardi et militant du RPG est présumé victime de coups et blessures volontaires.

Dans son récit, il retrace la mésaventure qu'il a connue au stade du 28 septembre. La victime n'a pas pu identifier aucun des présumés assis dans le box des accusés comme bourreaux. Pour lui rendre justice, Ousmane Condé demande un milliard comme dommage et

intérêts.

La troisième partie civile, est Thierno Ibrahima Youla, militant de l'UFR et domicilié à Coleah auparavant. Comme ses prédécesseurs, il aurait été blessé au niveau du pied et sa paume. « Les agents avaient formé une sorte de haie pour nous maltraiter. Et quand on tentait de sortir de la cour, j'ai compris que la porte était électrifiée parce que ceux qui essayaient de s'y accrocher, tombaient sous le coup », a-t-il déclaré. « Quand je suis sorti du stade, on m'a conduit chez une dame pour me soigner mais compte tenu de la gravité de ma blessure, elle m'a dit d'aller à l'hôpital Donka. C'est là que j'ai aperçu le cortège de Claude Pivi en partance pour Madina », a-t-il poursuivi. Thierno Ibrahima Youla a également présenté devant le tribunal les habits qu'il aurait portés le jour de ces événements malheureux.

Malgré sa blessure, Thierno Ibrahima Youla affirme qu'il n'a pas bénéficié de soins à l'hôpital. Finalement, il s'est retiré de ces lieux pour aller se soigner à ailleurs à ses propres frais.

Samuel Demba. D

MANIFS DU 17 MAI

Pourquoi l'appel des Forces vives n'a pas été suivi

Force est de reconnaître que les manifestations du 17 mai, à l'appel des Forces vives de Guinée, n'ont pas été suivies dans le grand Conakry. Pour beaucoup d'observateurs, c'est la réquisition par le MATD de l'armée pour venir en appui aux gendarmes et aux policiers dans le maintien qui a fini par dissuader la plupart des manifestants, notamment dans les quartiers situés le long de la route Le Prince.

Le mercredi 17 mai 2023, de Hamdallaye à Kagbélen, en passant par Bambéto, Cosa, Wanindara, Sonfonia et Cimenterie, les forces de défense et de sécurité étaient déployés en grand nombre au niveau des zones sensibles et des grands carrefours pour étouffer dans l'œuf toute forme de manifestation. Fait nouveau, à Wanindara, ce sont les habitants du quartier qui se sont organisés pour repousser les jeunes venus d'autres quartiers de Conakry pour se livrer à des actes de vandalisme et affronter les hommes en uniforme.

Pour rappel, le dimanche 14 mai, les chefs religieux ont rencontré le Premier ministre, Dr Bernard Goumou. Une



rencontre au terme de laquelle ils ont fait une déclaration pour non seulement déplorer les événements douloureux des 9, 10 et 11 mai mais aussi appeler les FVG, à surseoir à

leurs manifestations prévues les deux prochaines semaines.

« Les chefs religieux de Guinée déplorent avec amertume et tristesse, la mort

de certains Guinéens, les violences faites aux forces de l'ordre et la destruction des biens publics et privés chose qui n'honore pas notre pays. Les chefs religieux de Guinée

présentent leurs condoléances aux victimes des différentes manifestations et souhaitent prompt rétablissement aux blessés. Ils invitent tous les acteurs politiques et sociaux à la retenue et souhaitent que chance soit donnée aux pourparlers entamés depuis le 13 mars 2023 », ont-ils indiqué. Mais malgré cet appel, les Forces vives de Guinée ont maintenu leur mot d'ordre de manifestation et ont publié dans la foulée les itinéraires des leurs marches dites pacifiques qu'elles ont projetées pour les 17 et 18 mai. La suite, on la connaît. Espérons qu'un terrain d'entente sera trouvé pour mettre notre pays à l'abri des remous sociaux.

Kèfina Diakitè

LIBÉRATION DES MEMBRES DU FNDC

« C'est la décision la plus difficile de ma vie » (Charles Wright)

Le Ministre la Justice, Garde des sceaux a brisé le silence sur la libération d'Oumar Sylla, alias Fonikè Menguè, Ibrahima Diallo et Billo Bah, tous membres du Front National pour la Défense de la Constitution et membres également des Forces Vives de Guinée, qui étaient jusque-là détenus à la maison centrale de Conakry, pendant près de dix mois.

Au cours d'un point de presse qu'il animé le mercredi 17 mai 2023, Alphonse Charles Wright a saisi l'opportunité pour expliquer les motifs de la mise en liberté provisoire de ces activistes.

Dans l'opinion, la libération de ces acteurs a suscité l'indignation des Guinéens et du Barreau de Guinée, en particulier. Une semaine après, le Garde des Sceaux est sorti de sa réserve. Selon lui, cette décision est de nature à préserver la quiétude sociale puisque le droit lui-même enseigne la paix.

« Cette décision de remise en liberté de Oumar Sylla et Cie suite aux doléances des religieux a été la décision la plus difficile de ma vie », a-t-il avoué.

Le Garde des Sceaux poursuit en précisant qu'il a accepté de tordre la main à la justice pour éviter comme l'a dit les religieux, que la Guinée brûle mais aussi au nom de la paix et de la quiétude sociale.

Cela, à cause d'une doléance des religieux.

« Nous (les religieux) venons ici comme on vous l'a dit toutes ces lois là sont faites pour la paix en Guinée. Monsieur le ministre, laissez l'affaire de loi là, laissez article de ceci ou cela, pardon c'est nous qui le disons. Je ne peux pas décider mais ce que je peux faire, que leur dossier soit programmé et qu'ils soient jugés.

Non, répliquent les religieux. Si vous faites ça avec nous on aura la plus grande honte. J'ai dit, pour le Ministre, si c'est

pour votre honte je n'accepterai pas que vous soyez honnis parce que moi je mourrai quel que soit p de x et quand je vais mourir c'est devant les prêtres ou les imams qu'on viendra me mettre, c'est eux qui prieront sur moi », explique-t-il.

Alphonse Charles Wright de poursuivre en ces termes: « J'ai appelé le Procureur et je lui ai dit: vous avez fait le pourvoi, ça a été rejeté, les religieux sont venus poser des doléances, il faut les écouter et prenez votre responsabilité, je ne vais pas avoir la honte de ces gens là. Et il a signé l'ordre de remise en liberté. Quand l'ordre de mise en liberté a été signé, ça a été la décision la plus difficile de ma vie depuis que je suis né. Mais au nom de la paix, au nom de la quiétude, ça a été la plus bonne décision que je n'aie jamais prise dans ma vie aussi parce je me suis dit pour ne pas continuer à les faire subir des préjudices et autres, laissez les rentrer », précise-t-il.



Contrairement à ce que disent certains organes de presse, l'ancien Procureur général près la Cour d'Appel de Conakry dément l'ingérence de l'exécutif dans cette procédure.

« J'ai entendu dire que le Premier m'a donné 24H pour

libérer Fonikè Menguè et Cie. Mais c'est très grave quand des gens s'asseyent derrière leur micro pour raconter de telle chose. Le chef de gouvernement n'a jamais intervenu dans ce dossier », a-t-il démenti.

Samuel Demba. D

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT ET DE L'ÉDUCATION

Nomination des membres du conseil d'administration

Le vendredi 19 mai, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya a nommé plusieurs hauts cadres comme membres du conseil d'administration de l'Agence nationale de financement et de l'éducation (ANAFE). C'était dans un décret rendu public à la télévision nationale.



Le choix de l'actuel locataire du palais Mohammed V s'est porté sur Dr Facinet Conté, le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour occuper le poste du conseil d'administration de l'Agence

nationale de financement et de l'éducation (ANAFE). Les autres membres sont les suivants :

- Souleymane Sy Savané, conseiller chargé des questions pédagogiques du ministère de l'Enseignement pré-Universitaire et de l'Alphabétisation ;

- Mohamed Diallo, Directeur général de contrôle des marchés publics du ministère de l'Economie et des Finances ;

- Lancinet Béavogui, conseiller juridique du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ;

- Fodé Sylla, chef de service informatique à la Direction générale du budget, ministère du budget ;

- François Gono Condé, chef de cabinet du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

- Hadja Adama Sow, présidente de la Fédération guinéenne des Parents d'Elèves, Étudiants et Amis de l'École (APAE) ;

- Soriba Sankhon, professeur de lycée, Matricule 213536M ;

- Abdoulaye Dramé, chef de projet et programme à la Commission Européenne Bruxelles.

Mamadou Saïdou

MÉDIAS

Les émetteurs de Sabari FM démontés

Dans un communiqué rendu public hier mercredi 17 mai 2023, Sanou Kerfalla CISSE, le Président Directeur Général du Groupe de presse Afric Vision a informé le public que les émetteurs de Sabari FM ont été démontés par l'ARPT.

« C'est avec une grande surprise que nous avons appris des vigiles qu'une équipe de gendarmes se réclamant de l'ARPT est passée démonter les émetteurs de SABARI FM, de LOVE FM et autres équipements avant de les emporter. Ceci, sans aucune information préalable et à notre insu. Toutefois, toutes nos tentatives de rentrer en contact avec la direction générale de l'ARPT afin de connaître les raisons de cette action sont restées vaines. La Direction Générale du Groupe de Presse AFRICVISION s'excuse auprès de ses partenaires et auditeurs pour les désagréments. Elle rassure de faire usage de tous les moyens légaux pour s'opposer à toute tentative illégale et liberticide », peut-on lire dans le communiqué signé de Sanou Kerfalla CISSE, le Président Directeur Général du Groupe de presse Afric Vision. Beaucoup se demandent ce qu'on peut bien reprocher à Sabari FM au point d'aller démonter ses émetteurs. De toutes les façons, cet acte apportera



certainement de l'eau au moulin de ceux qui pensent, à tort ou à raison, que la liberté de la presse est en train d'être menacée sous la transition CNRD. Le 3 mai dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le

syndicat des professionnels de la presse de Guinée a attiré l'attention sur cette situation. De plus en plus de journalistes sont convoqués ces derniers temps à la HAC (Haute Autorité de la Communication) pour leur

signifier les manquements d'ordre professionnel dont ils se seraient rendus coupables dans leurs écrits ou dans les émissions interactives de grande écoute.

Kèfina Diakité

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo ne pourra pas voter aux élections de septembre



« Le processus électoral perd de sa crédibilité », a dénoncé un cadre du parti de l'ancien président ivoirien.

L'ancien président ivoirien

Laurent Gbagbo reste radié de la liste électorale publiée samedi et ne pourra pas voter aux élections locales prévues le 2 septembre, une décision qui suscite la

colère de son parti.

Si M. Gbagbo a été acquitté par la justice internationale de crimes contre l'humanité commis lors de la sanglante crise post-

électorale de 2010-2011, il reste sous le coup d'une condamnation à 20 ans de prison en Côte d'Ivoire pour le « braquage » de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en 2011.

Malgré la grâce accordée par le président Alassane Ouattara l'an dernier dans cette affaire, il reste déchu de ses droits civiques et politiques.

Samedi, lors de la publication de la liste électorale à Abidjan, Sébastien Dano Djédjé, un cadre du Parti des peuple africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), la formation de M. Gbagbo, a dénoncé une

décision « injuste ». « Cela remet en cause la crédibilité de la Commission électorale

indépendante (CEI) Le processus électoral perd de sa crédibilité », a-t-il ajouté avant de quitter la cérémonie avec la délégation du parti.

« On ne s'acharne pas sur Laurent Gbagbo. La CEI ne fait qu'exécuter ce que la loi dit », a répondu le président de la commission, Kuibiart Coulibaly.

Quelque huit millions d'électeurs sont appelés aux urnes le 2 septembre prochain pour renouveler les conseils municipaux et régionaux de la Côte d'Ivoire.

Lors de la présidentielle de 2020, des violences avaient fait 85 morts et 500 blessés. Les législatives de 2021 s'étaient, elles, tenues dans le calme.

AFP

JAPON

Volodymyr Zelensky a monopolisé le G7 de Hiroshima, au détriment du programme initial

Après trois jours de réunions au Japon, le sommet du G7 s'est achevé dimanche 21 mai avec notamment les conférences de presse finales des dirigeants des sept pays les plus industrialisés de la planète. Alors que le sommet devait aborder des sujets tels que la « coercition économique » de la Chine et le changement climatique, l'arrivée surprise du président ukrainien Volodymyr Zelensky à Hiroshima a monopolisé l'événement.

D'abord, il y a cette arrivée très orchestrée du président ukrainien, la fuite de sa venue dans les médias américains au premier jour du sommet, son étape inédite en Arabie saoudite, et l'atterrissage en fanfare à Hiroshima qui a mobilisé toute l'attention médiatique, rapporte notre envoyé spécial à Hiroshima, Vincent Souriau.

Le calendrier du G7 était déjà très serré, il a fallu jongler, comprimer le programme des rencontres bilatérales. Par exemple, le président français Emmanuel Macron et son homologue indonésien Joko Widodo devaient se voir pendant 45 minutes : ils n'ont eu qu'un quart d'heure, car Volodymyr Zelensky -

débarqué par surprise un jour et demi après ses homologues - tenait à voir tout le monde en tête-à-tête avant de repartir.

Même avant l'arrivée de son président, l'Ukraine a dominé les débats, qu'il s'agisse des nouvelles sanctions contre la Russie ou de la livraison des avions F16 par les États-Unis. Joe Biden dit avoir reçu l'assurance de son homologue ukrainien que les avions de combat de fabrication américaine n'attaqueraient pas le territoire russe.

Joe Biden annonce de nouvelles armes et munitions à l'Ukraine

De plus, le président des États-Unis Joe Biden a

annoncé dimanche la fourniture de nouvelles armes et munitions américaines à l'Ukraine lors de sa rencontre avec Volodymyr Zelensky. Ces nouvelles cargaisons incluront « des munitions, de l'artillerie, des véhicules blindés », a dit le locataire de la Maison Blanche.

Tentative ukrainienne de rapprochement avec les pays du Sud

Au-delà de la livraison d'armes, la visite de Volodymyr Zelensky au sommet des plus grandes puissances mondiales avait également comme objectif d'élargir la coalition de soutien à l'Ukraine aux pays du Sud, selon notre correspondant à Kiev, Stéphane Siohan.

La tâche est seulement partiellement réussie. Certes, l'Inde et le Brésil se refusent toujours à condamner l'invasion russe de l'Ukraine, mais Volodymyr Zelensky a pu rencontrer pour la première fois le Premier ministre indien Narendra Modi, qui lui a promis que l'Inde ferait « tout son possible » pour régler le conflit russo-ukrainien.

Il pourrait également rencontrer en tête-à-tête son homologue brésilien Luiz Inacio Lula da Silva ce dimanche et lui expliquer ses positions. Très réticent jusqu'à présent à condamner l'invasion russe, la figure brésilienne avait déclaré le mois dernier que les États-Unis devaient cesser « d'encourager la guerre » en Ukraine.

« Les relations entre la Chine et les États-Unis devraient connaître un dégel très prochainement »

Le sommet devait pourtant également s'attaquer à la thématique du changement climatique, annoncée comme cruciale : il n'en a été rien.

De plus, l'avertissement lancé par le G7 à la Chine, accusée à demi-mot de « coercition économique » est passé presque inaperçu. Le président américain Joe Biden a tout de même lancé des mots au sujet de Pékin, annonçant que « les relations entre la Chine et les États-Unis devraient connaître un dégel très prochainement ».

RFI

SOUDAN

Les belligérants s'accordent sur un cessez-le-feu de sept jours

Les représentants de l'armée soudanaise, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo, ont accepté un cessez-le-feu d'une semaine, à partir de lundi, ont annoncé samedi dans un communiqué conjoint, les États-Unis et l'Arabie saoudite.



L'accord a été annoncé par le département d'État américain. L'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide s'engagent à cesser temporairement les combats. Un cessez-le-feu qui devrait entrer en vigueur ce lundi à partir de 21h45 heure locale.

Selon Washington, les deux parties se sont également engagées à ne pas intensifier leurs affrontements d'ici lundi soir. Elles ont également promis de faciliter l'acheminement et la distribution d'aide humanitaire, et de retirer leurs troupes des hôpitaux et des bâtiments de service public. Des engagements similaires à ceux pris par le passé, mais les précédents cessez-le-feu n'ont jamais vraiment été respectés, ni par l'armée soudanaise, ni par les Forces de soutien rapide.

En annonçant ce nouvel accord, les responsables américains précisent qu'il ne s'agit nullement d'un début de processus ou de négociations politiques. Même s'ils assurent que Riyad et Washington vont poursuivre leurs efforts pour tenter de sortir le Soudan de la crise.

Offensive diplomatique des FSR

Le conflit au Soudan était au cœur d'une offensive diplomatique cette semaine de l'envoyé spécial des Forces de soutien rapide, Yousif Izzat. L'envoyé du général Mohamed Hamdane Daglo dit Hemedti, a visité Juba mercredi, où il s'est entretenu avec le président sud-soudanais Salva Kiir. Dans la foulée, il a rencontré le chef d'État ougandais Yoweri Museveni, selon un communiqué des FSR publié samedi. De telles rencontres ne sont pas du

goût du général Abdel Fattah al-Burhan.

Dans le cas du Soudan du Sud, Khartoum a même publié une plainte officielle. Dans une note diplomatique adressée à Juba jeudi, le ministère soudanais des Affaires

étrangères a fait part de son désaccord après la visite de l'envoyé spécial des Forces de soutien rapide.

Le général al-Burhan s'inquiète de la partialité du Soudan du Sud, médiateur dans le conflit qui l'oppose aux paramilitaires.

Juba se défend. « Dans une médiation, il faut rencontrer toutes les parties, de manière équilibrée », a insisté le ministère des Affaires étrangères.

Cette visite a permis à Yousif Izzat de rencontrer le président sud-soudanais Salva Kiir et plusieurs représentants de l'organisation régionale IGAD. Au terme de sa rencontre, il s'est dit

prêt à prendre part à tous les efforts de Soudan du Sud de favoriser la paix au Soudan. En Ouganda, l'envoyé spécial des Forces de soutien rapide, a également souligné l'engagement des FSR en faveur de la paix.

Du côté du général al-Burhan, le Conseil de souveraineté militaire a vu l'arrivée cette semaine d'un nouveau vice-président, à la place du général Hemedti, démis de ses fonctions. C'est Malik Agar qui lui succède. Cet ancien rebelle, déjà membre du Conseil de souveraineté, est apprécié de la communauté internationale, d'après la presse soudanaise.

RFI

COMMUNIQUE

Dr Moro Achiou SIDIBE, ophtalmologiste tradi-praticien spécialiste de traitement de maux d'yeux.

Fini votre problème d'affection oculaire, informe toute la population guinéenne qu'il est à leur disposition pour toutes les maladies à savoir : vision floue, cataracte, tension oculaire, presbytie, le larmolement, taie, inflammation, hypermétropie, onchocercose, conjonctivite, démangeaison, trachome, faiblesse sexuelle, hémorroïde interne et externe, stérilité, marra, règle douloureuse et toute autre infection d'homme et femme.



La cataracte se soigne en moins de cinq minutes.

Sa clinique se situe au carrefour ex hôtel Ghessia, cité de l'air près de la station STAR non

loin de l'arrêt bus, ouvrable tous les jours de 8h à 19h.

Contacts :
628-21-46-14
664-24-54-37

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.



MANO RIVER UNION UNION DU FLEUVE MANO



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP

Bureau de la Secrétaire Générale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET (RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL) (Les candidatures féminines sont fortement encouragées)

Poste ouvert aux Ressortissants des pays de l'Union du Fleuve Mano
(Sierra Leone, Liberia, Guinée, Côte d'Ivoire)

Projet de création d'écosystèmes d'affaires inclusifs pour la stabilisation
et la transformation dans l'Union du Fleuve Mano (BI-BEST) - Assistance
technique et développement des capacités

Secteurs : GENRE
Référence convention de financement : 59001550168
No ID Projet: P-Z1-IDO-009
No REF.: EOI - AfDB/MRU/BI-BEST-0027
DATE DE PUBLICATION : Lundi, 8 Mai 2023

Le Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano a reçu une subvention du Fonds Africain de Développement pour mettre en œuvre le Projet de Construction d'Ecosystèmes Commerciaux Inclusifs pour la Stabilisation et la Transformation (BI-BEST) dans la région de l'Union du Fleuve Mano (UFM). Le Secrétariat sert également d'Agence d'Exécution pour la Composante Régionale de la Phase 3 du Programme de Développement Routier et de Facilitation des Transports de l'Union du Fleuve Mano. Le Secrétariat de l'UFM a l'intention d'appliquer une partie du montant convenu pour cette subvention aux versements au titre du contrat de recrutement d'un **Spécialiste de Passation des Marchés pour fournir des conseils sur les passations des marchés et gérer les activités de passations des marchés pour les deux projets.**

Les services à fournir dans le cadre de la mission comprennent les éléments suivants :

- * Mettre en place un système de gestion de la passation des marchés des projets sur la base des directives et des procédures de passation des marchés dans le cadre des projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) conformément aux dispositions des accords respectifs, pour la passation des marchés de biens, de travaux et de services autres que de conseil et prestations de conseil ;

- * Établir un système de suivi de passation des marchés pour les projets afin de surveiller la mise en œuvre des activités de passation des marchés afin de fournir des mises à jour régulières et crédibles ;

- * S'assurer de l'utilisation des documents de passation des marchés standard de la BAD, préparer les documents d'appel d'offres et les demandes de propositions (DP), les demandes de devis, les lettres d'invitation, les clarifications/amendements aux documents de passation des marchés requis pour les projets ;

- * Diriger et faciliter divers processus de passation des marchés, y compris l'évaluation des offres, la préparation des procès-verbaux des comités d'évaluation et des réunions de négociation, les rapports d'évaluation, les décisions d'attribution des contrats, etc. ;

- * En consultation avec les organismes bénéficiaires du projet, préparer et mettre à jour les plans et budgets annuels de passation des marchés des projets conformément aux spécifications et aux exigences de la BAD ;

- * Établir un registre des fournisseurs et consultants qualifiés et mettre à jour périodiquement ce registre pour faciliter les annonces, les sollicitations et l'établissement de listes restreintes en cas de besoin ;

- * En consultation avec les institutions bénéficiaires, coordonner la préparation des termes de référence (TdR), des spécifications techniques en utilisant la documentation standard, comme recommandé dans les accords respectifs ;

- * Faciliter les processus de passation des marchés, y compris ceux des procédures d'appel d'offres international et national, en veillant au respect du seuil des méthodes de passation des marchés convenues, des exigences d'examen préalable spécifiques aux projets et des montants seuils globaux convenus pour les méthodes de passation des marchés moins compétitives ;

- * Assurer une gestion efficace et efficiente de tous les contrats dans le cadre des deux projets avec des mécanismes administratifs adéquats pour le suivi de l'exécution des contrats ;

- * Préparer des rapports de passation des marchés mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ;

- * Participer aux réunions des comités d'appel d'offres en veillant à ce que les décisions de passation des marchés soient conformes aux exigences de la BAD et, le cas échéant, aux lois nationales applicables. De plus, s'assurer que les critères pertinents et la capacité de se conformer aux termes et conditions sont pris en considération lors de l'évaluation des offres ;

- * Lié à la composante régionale de la phase 3 du Programme de Développement Routier et de Facilitation des Transports de l'Union du Fleuve Mano (MRU/RDTFP), assurer la liaison avec le spécialiste de la passation des marchés des agences d'exécution des 3 pays (Sierra Leone Road Authority pour la Sierra Leone, Ministère des Travaux publics (Liberia) et Ministère des Travaux publics (Guinée) pour s'assurer que toutes les passations des marchés requises sont conformes aux accords de financement ;

- * Préparer et maintenir des registres d'actifs pour tous les actifs achetés dans le

cadre des projets financés par la Banque ;

- * Établir et maintenir un système central de classement des passations des marchés (à la fois électroniquement et manuellement), et s'assurer que tous les documents connexes sont inclus dans les dossiers respectifs, afin de faciliter la récupération des informations et la facilité de suivre la piste des passations des marchés par des auditeurs externes indépendants ou des agents ;

- * Répondre aux besoins de formation et de renforcement des capacités du personnel chargé de la passation des marchés des organismes bénéficiaires et d'autres parties prenantes identifiées afin d'assurer la durabilité à long terme des résultats du projet, en vue de renforcer les capacités et les compétences du personnel, de combler les lacunes en matière de compétences et également de soutenir le renforcement institutionnel ;

- * Effectuer toute autre tâche pertinente pouvant être assignée de temps à autre par le coordonnateur de projet.

Le Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano invite désormais les candidats éligibles à manifester leur intérêt pour ce poste et les femmes sont fortement encouragées à postuler. Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (un curriculum vitae à jour, une lettre de motivation au coordinateur du projet comprenant une liste d'au moins trois références. La formation et l'expérience minimales comme suit:

- * Diplôme minimum de maîtrise en logistique ou expérience de terrain connexe.

- * Un minimum de 7 ans dans les pratiques et procédures de passation des marchés publics et un minimum de 5 ans d'expérience dans le traitement, la gestion des processus de passation des marchés pour des projets financés ou administrés par des donateurs ;

- * L'adhésion à un institut reconnu lié à la passation des marchés tel que Chartered Institute for Procurement & Supply (CIPS) ou Institute for Supply Management (ISM) sera un avantage ;

- * Une connaissance/expérience des procédures de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement/d'autres organisations internationales de développement serait un atout supplémentaire ;

- * Démontrez des compétences informatiques, connaissance de la suite Microsoft Office en particulier, Word, Excel et PowerPoint.

Autres Qualités ou Exigences

- * Démontrez une capacité de rédaction de rapports de haut niveau/stratégique est indispensable ;

- * Démontrez une capacité à transmettre des compétences et des connaissances, une formation antérieure ou une expérience d'enseignement est un plus ;

- * Une grande maîtrise de l'utilisation de Microsoft Excel est indispensable ;

- * Très bonnes compétences en gestion du temps et capacité à effectuer plusieurs tâches et à travailler sous la pression du temps ;

- * Démontrez une capacité à communiquer des idées et des analyses avec clarté et tact, tant à l'oral qu'à l'écrit ;

- * Maîtrise de l'anglais, y compris compétences démontrées en rédaction de rapports ;

- * Capacité à travailler efficacement dans un environnement axé sur le travail d'équipe ;

- * Démontrez une capacité à se familiariser rapidement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection doivent être conformes à la politique de passation des marchés de la Banque africaine de développement datée d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse <http://www.afdb.org>.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau (09.00 - 17.00 heures).

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous avant le **26 Mai 2023 à 12h00** et mentionner « **Manifestation d'intérêt pour : Poste de Spécialiste en Passation des Marchés** ».

Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano

32 S Spur Loop, Wilberforce, Freetown

Rep. de la Sierra Leone

Tel : +232 76-503-112

E-mail : job@mru.int

Cc : fnyuma@mru.int

info@mru.int

Site web : www.mru.int

ADMINISTRATION TERRITORIALE

Nomination de 2 gouverneurs de région et 2 préfets



S.E. COLONEL MAMADI DOUMBOUYA
PRÉSIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ÉTAT

Le jeudi 18 mai 2023, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé les Gouverneurs des régions administratives de Kindia, Kankan et les préfets de Gueckédou et Kissidougou. C'était à travers un décret lu à la télévision nationale. Le Général à la retraite Aboubacar Sidiki Diakité, précédemment Gouverneur de la région administrative de Kankan a été nommé Gouverneur de la région administrative de Kindia. Le colonel Moussa

préfet de Gueckedou a été bombardé Gouverneur de la région administrative de Kankan. Le colonel Fadjido Nikavogui, précédemment préfet de Kissidougou est nommé dans les mêmes fonctions à Gueckedou. Le choix de l'actuel locataire du palais Mohammed V s'est porté sur le lieutenant-colonel Mohamed Lamine Camara en service au bataillon d'infanterie de Gueckédou pour occuper le poste de préfet de Kissidougou.

Mamadou Saïdou

CONFLIT UKRAINIEN

Après la Chine, l'Afrique du Sud offre sa médiation

« Les médiateurs prolifèrent », commente le HuffPost qui détaille « la mission » secrète du Vatican, l'initiative lancée par l'Arabie saoudite et hier [mardi 16 mai, NDLR] l'annonce d'une médiation africaine emmenée par l'Afrique du Sud », trois missions de paix qui s'ajoutent à celle que conduit déjà la Chine. « Autant d'initiatives diplomatiques séparées » mais avec la même volonté affichée « de trouver une solution politique » à la guerre, explique encore le HuffPost. En débarquant le 16 mai à Kiev sous une pluie de bombes, l'envoyé spécial de Pékin, l'ex-ambassadeur à Moscou Li Hui a pu en tout cas mesurer « toute la difficulté de la tâche ».

Une mission de paix qui devrait ensuite le conduire « en Pologne, en France, en Allemagne et en Russie », précise le Global Times. Le quotidien chinois nationaliste résume l'ambition prudente de cette médiation qui servira surtout « à collecter et à échanger des informations

entre les différentes parties, avant de chercher à obtenir une réponse de la Russie face à ces informations ».

« Les observateurs appellent à un optimisme prudent », fait également valoir le South China Morning Post. Alors que le Japan Times affirme que « Pékin est bien conscient qu'il est peu probable que le voyage de Li Hui aboutisse à un résultat substantiel étant donné que Moscou et Kiev sont loin encore de revenir à la table des négociations ». « L'offre de médiation chinoise est assombrie par le soutien politique » sans limite que Pékin apporte à Moscou », tacle de son côté ABC. La chaîne américaine estime également « que l'Ukraine et ses alliés occidentaux ont déjà largement rejeté le plan de paix proposé par Pékin ».

Un « soutien prudent face à la médiation africaine

Une mission de paix qui, selon le président sud-africain Ramaphosa, « inclura, à ses côtés cinq autres chefs d'État

africains, du Sénégal, de la Zambie de la République du Congo, de l'Ouganda et de l'Égypte », rapporte le New York Times, avec pour ambition de se « rendre dès que possible en Russie et en Ukraine ». Comme la Chine, l'Afrique du Sud « a toujours refusé de condamner l'invasion russe », note de son côté El Pais, comme c'est le cas également pour « le Sénégal, le Congo et l'Ouganda ».

L'initiative sud-africaine intervient également alors « que le gouvernement sud-africain a été mêlé à une récente polémique », souligne encore le quotidien espagnol. L'ambassadeur américain s'est indigné la semaine passée « qu'un cargo russe ait accosté au Cap en décembre dernier, l'accusant d'être reparti vers la Russie chargé d'armes et de munitions ». Pretoria a vigoureusement démenti, mais des interrogations persistent sur le degré de proximité de l'Afrique du Sud et la Russie, qui partagent « une relation amicale historique » et qui s'exprime actuellement



avec de « nombreux accord économiques et militaires », note encore El Pais. Selon le président Ramaphosa, « Washington et Londres auraient apporté

un soutien prudent » à la mission africaine », rapporte de son côté le Washington Post.

RFI

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »

Dan Millman

*Lisez le journal
numérique sur le site*



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

**Le Diable peut se
rendre aussi beau
qu'il veut, mais ses
griffes le décèlent**

ANNONCES

DIVERS

SOCIÉTÉ

ACTUALITÉ

PUBLICITÉ

DIVERS

ANNONCE

POLITIQUE

ANNONCE



Au service
des peuples
et des Nation

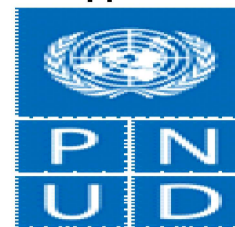
Acquisition des fournitures et équipements TECHHUB

Le PNUD/ GUINEE recherche « une société pour l'acquisition des fournitures et équipements TECHHUB.

Les sociétés intéressées sont priées de consulter la version intégrale de liste des articles et des spécifications techniques à travers le lien : https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=94123

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par le système Etendering

Date limite de dépôt des dossiers : 19 Aout 2022



Au service
des peuples
et des Nation

Recrutement de deux (02) compagnies d'assurance pour l'assurance de la flotte automobile du Bureau Pays PNUD-Guinée et ses projets DIM et NIM dans le cadre d'un contrat à long termes (LTA) conformément aux dispositions du code des assurances

Le PNUD dans son ensemble, (Administration, projets DIM et Unités techniques de gestion des projets NIM), dispose à son actif, plus de soixante matériels de transport (véhicules) et d'une vingtaine de motos.

Sans nul doute, la gestion des matériels de transport est toujours assortie d'éventualités (accidents de circulation,) pouvant arriver à n'importe quel moment et circonstance... La gestion de ces éventualités constitue un véritable problème auquel le Bureau est confronté dans le cadre de la gestion de sa flotte.

Le Bureau ne disposant pas de compétences requises en la matière, solliciter l'expertise d'une société d'assurance est une solution avérée en vue d'assurer, d'une part, nos véhicules sous la responsabilité civile, telle recommandée par les politiques du PNUD, et d'autre part, de pallier aux difficultés relatives aux suivis des dossiers d'accident, tant au niveau des polices routières et des sociétés d'assurance qui ne sont pas diligentes dans ses procédures de revue ou d'enquête, et de prise en charge des dommages causés aux tiers.

Dans l'optique de trouver une solution appropriée à ces observations sus indiquées, le recrutement d'un prestataire professionnel, spécialiste en conseils et assurances, s'avère nécessaire, en vue de l'assurance des véhicules du Bureau, des projets DIM et unités de gestion de projets NIM.

L'objectif de ce recrutement est : sélectionner des structures, qui seraient capable de produire non seulement des conseils stratégiques, mais aussi de prendre les dispositions appropriées pour des fins d'assurance et réassurances de nos véhicules, conformément aux politiques applicables en la matière. (VOIR TDR CI-JOINT).

MODALITES DE SOUMISSION :

Les prestataires intéressés sont priés de déposer leur proposition (Offre technique & financière):

Par courriel à l'adresse : offres.gn@undp.org, ayant comme objet :

« RFP-003-2022 pour LTA-ASSURANCE & CONSEILS-PNUD-GUINEE / Recrutement de deux (02) compagnies d'assurance pour l'assurance de la flotte automobile du Bureau Pays PNUD-Guinée et ses projets DIM et NIM dans le cadre d'un contrat à long termes (LTA) conformément aux dispositions du code des assurances »

Les propositions doivent être adressées à :

**Mr Boureima Younoussa, Représentant Résident Adjoint du PNUD en Guinée
Maison Commune des Nations Unies, Commune de Matam Coléah, Corniche Sud, Rue M002**

La date limite du dépôt électronique des propositions est fixée : **Le 06 septembre 2022 à 00 heure, temps universel.**

Il est important de noter que :

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5MB ;
- La soumission en version physique sous plis fermé n'est pas acceptée
- Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique : offres.gn@undp.org ne sera pas prise en considération ;
- Ne sont appelées à candidater que les cabinets/structures (nationales ou internationales habilitées à travailler en Guinée)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions à l'adresse suivante :

Abass Bangoura (courriel : abass.bangoura@undp.org) avec copie à

Mamadou Aliou Diallo (courriel : aliou.mamadou.diallo@undp.org)

Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de consulter la version intégrale du DAO à travers le lien :

Procurement notice : https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=94307; ou la retirer au siège du PNUD à Coleah (Unité Procurement).

Durée maximale prévue du contrat :

Trois (3) ans renouvelables une fois par prestataire sur une année complémentaire, soit au total quatre (4) ans. Sur la base de performances satisfaisantes (voir détails dans les TDRs).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales qu'il propose.

Les candidatures de prestataires qui intègrent la promotion du genre dans leurs activités sont très encouragées

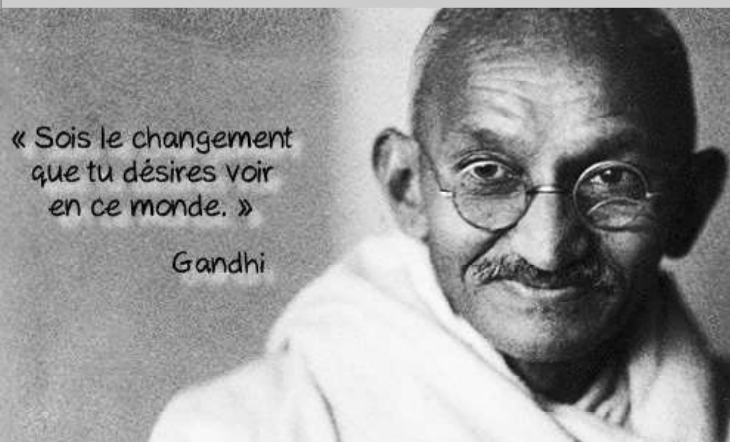
Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.

Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.

En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse électronique suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org

GANDHI

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde »



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde. »

Gandhi

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe Ecobank lance l'édition 2022 de son Fintech Challenge avec 50 000 USD de prix en espèces à gagner

- Le Fintech Challenge offre aux jeunes entreprises et aux entreprises matures la possibilité de s'associer à Ecobank dans 33 pays africains
- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre

Lomé, Togo, le 25 août 2022 – Le groupe bancaire panafricain, Ecobank, a lancé la cinquième édition du Ecobank Fintech Challenge et invite les entrepreneurs du secteur de la fintech en Afrique à participer au concours.

Les fintechs qui sont en adéquation avec les objectifs stratégiques de la Banque peuvent remporter un prix de 50 000 USD en espèces pour le premier lauréat et ont la possibilité de s'associer et de déployer leurs solutions sur les 33 marchés africains de Ecobank.

Pour participer au Fintech Challenge, les entreprises et les développeurs du secteur de la fintech originaires de l'un des 54 pays d'Afrique, ainsi que les fintechs internationales axées sur l'Afrique, doivent se rendre sur le site: <https://Ecobankfintechchallenge.com>. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre 2022.

À l'issue de la finale et de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en octobre 2022, cinq finalistes intégreront le programme Ecobank Fintech Fellowship.

Par ailleurs, tous les Fellows pourront explorer les possibilités suivantes avec la Banque et ses partenaires :

- Lancement de produits à l'échelle internationale : une occasion de collaborer davantage avec Ecobank et, éventuellement, de lancer des produits dans tout ou partie du réseau du réseau panafricain de Ecobank, composé de 33 pays.
- Partenariats avec des prestataires de services : Ecobank pourra sélectionner des fintechs comme partenaires de services panafricains au sein du réseau de la Banque.
- Accès à la Sandbox bancaire panafricaine de Ecobank : les Fellows auront accès aux API de Ecobank pour tester et améliorer leurs produits destinés au marché panafricain.
- Accès prioritaire aux partenaires de capital-risque de Ecobank pour la recherche de financement.

Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, a souligné : « *Ecobank est convaincu que, pour transformer les services financiers en Afrique, les banques panafricaines comme Ecobank doivent soutenir et collaborer en permanence avec des fintechs et des startups innovantes. Nous invitons les meilleures fintechs d'Afrique à travailler avec nous en participant au Fintech Challenge 2022* ».

Dr. Tomisin Fashina, directeur des Opérations et de la Technologie du Groupe Ecobank, a précisé : « *L'originalité du concours réside dans le fait qu'il s'adresse aussi bien aux jeunes entreprises qu'aux entreprises plus matures et qu'il propose à ces dernières différents types de partenariats au sein de Ecobank, en fonction de leur stade de développement* ».

Conçu en partenariat avec le cabinet de conseil international Konfidants, le Ecobank Fintech Challenge est porté par plusieurs partenaires en Afrique et dans le monde. À ce jour, 46 Fellows ont été admis dans le programme Ecobank Fintech Fellowship depuis son lancement en 2017.

Pour plus d'informations sur le concours, les avantages, et les modalités de candidature, rendez-vous sur <https://Ecobankfintechchallenge.com>.

Le Niger suspend le transit des produits pétroliers vers le Mali

Le Niger a décidé la semaine dernière de « suspendre » le transit des produits pétroliers destinés au Mali voisin « pour des raisons sécuritaires », face à la menace de groupes jihadistes, a appris mardi l'AFP de sources douanières.

Dans une note de service datée du 21 septembre, la direction générale des Douanes du Niger annonce « la suspension de la délivrance des autorisations de transit de produits pétroliers accordées aux usagers sur le Mali ».

Les produits destinés à la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Mali

(Minusma) sont toutefois exemptés de cette suspension, ajoute cette note.

En outre, le texte annonce la « suspension » des autorisations « déjà délivrées » pour la fourniture des produits pétroliers au Mali et qui ne sont pas destinées à la mission onusienne.

Cette décision a été prise

trois jours avant les attaques du Premier ministre malien par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, à l'encontre du président nigérien Mohamed Bazoum.

A la tribune de l'ONU, il avait notamment accusé M. Bazoum « de ne pas être nigérien ».

« Cette mesure est motivée vraiment par des raisons sécuritaires, pas autre chose », a assuré une source douanière sous couvert d'anonymat.

Les livraisons d'hydrocarbures destinées à la Minusma seront « escortées jusqu'à la frontière du Mali », a-t-elle assuré. Selon une autre source douanière, il s'agit des hydrocarbures



produits par le Niger et par son voisin le Nigeria, l'un des plus gros producteurs africains.

Au Niger et au Burkina Faso voisin, plusieurs sources font souvent état de détournements de camions transportant des hydrocar-

bures par des groupes jihadistes.

Le Niger et le Mali sont confrontés depuis des années aux attaques de groupes jihadistes affiliés à l'Etat islamique (EI) et Al-Qaida.

AFP

CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions de la session ordinaire du 1^{er} septembre



RIEL

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 01 Septembre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA a principalement porté son message sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025.

Par décret D/2022/401/PRG/CNRD/SGG du 29 août 2022, le Président de la Transition a déclaré le programme d'organisation de la 35^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations Guinée 2025 d'intérêt national et prioritaire en le plaçant sous l'autorité de la Présidence de la République.

Par cet acte, le Chef de l'Etat a informé le conseil d'avoir engagé sa responsabilité ainsi que celle de l'ensemble du gouvernement. Aussi, le Président de la Transition a indiqué que le peuple de Guinée étant un peuple fier, panafricain, qui a toujours relevé les grands défis, est par conséquent engagé à travers cet acte devant l'histoire.

Le Chef de l'Etat a affirmé avec conviction que la Coupe d'Afrique des Nations se fera en Guinée et en 2025. Pour le Président de la Transition, la matérialisation de cette volonté nationale passe par l'implication de chaque ministre en tant que membre du gouvernement. A ce titre, le Président de la Transition a demandé l'adhésion et l'implication de nos concitoyens.

Le Chef de l'Etat a instruit le Premier Ministre à prendre toutes les dispositions afin que notre pays soit au rendez-vous de cet événement continental.

II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTRE-

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a entamé sa communication en s'articulant sur quatre points :

- L'organisation de la CAN 2025 en Guinée
- La signature des Contrats de performance avec les Départements
- La vulgarisation du rapport des Assises Nationales
- Le samedi de l'assainissement

1 – l'organisation de la CAN 2025 en Guinée

Le Chef du Gouvernement a informé le Conseil que le Président de la Transition, Colonel Mamadi Doumbouya a pris hier lundi 29 août 2022, trois importants décrets qui viennent donner un coup d'accélérateur à l'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en 2025 en République de Guinée.

Le Premier Ministre a rappelé au Conseil que le premier décret du Chef de l'État érige l'organisation de la CAN 2025 en programme d'intérêt national et prioritaire.

En outre, il a informé que le Comité d'organisation (COCAN), placé sous l'Autorité du Président de la Transition est chargé d'une mission d'intérêt public temporaire et jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Aussi le Chef du Gouvernement a rassuré le Conseil que dans le deuxième décret du Président de la Transition, une décision a été prise quant au transfert de crédit pour supporter les dépenses de fonctionnement du COCAN exercice 2022.

Le Premier Ministre a expliqué le contenu du troisième décret du Président de la République, qui relate la création d'un Comité interministériel d'orientation de la CAN Guinée 2025 (COMIOR CAN 2025). En charge des directives relatives à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2025, qui est présidé par lui-même. Selon le Chef du Gouvernement ledit comité est chargé particulièrement d'assurer la coordination des interventions des administrations et des partenaires, d'examiner et d'orienter toutes les questions dépassant les compétences du ministère des Sports et du COCAN et de soumettre à la décision du conseil des ministres, de concevoir un portefeuille de projets, de rechercher des financements et des partenaires dans le cadre de l'exécution des projets identifiés en lien avec les administrations concernées.

Le Premier Ministre a salué l'engagement avec toute la force qui sied, le pragmatisme et la détermination du Président de la Transition à faire franchir la Guinée cette étape historique dans la réalisation de ce projet.

Dans cet élan, le Chef du Gouvernement a invité les membres du Conseil à la solidarité autour du ministre de la Jeunesse et des Sports pour faire de ce projet une réalité pour notre nation.

2 – Concernant le deuxième point relatif aux Contrats de performance ministériel.

Le Premier Ministre a informé le Conseil de sa tournée qu'il compte entamer dans tous les départements ministériels la semaine prochaine suivant un planning qu'il fera parvenir à tous les membres du Gouvernement. Le Chef du Gouvernement a promis de s'imprégner des conditions de travail de chacun et échanger autour des trois objectifs prioritaires à atteindre avant la fin de l'année. Aussi le Premier Ministre à la suite de cette visite promet de faire la revue des lettres de mission en vue des contrats de performance. Le but de cet exercice est de faire des évaluations sur la base des indicateurs mesurables qui impacteront durablement la vie des populations

Également le Premier Ministre s'engage à mettre cette tournée à profit pour établir ou renforcer le contact entre ses conseillers sectoriels et les départements dont ils ont la charge. Aussi, que lesdits conseillers doivent pouvoir aider et attirer l'attention des membres du Gouvernement dans la bonne exécution et le suivi des décisions.

Par ailleurs, le Premier Ministre a rappelé qu'à la demande du Conseil, son Cabinet a procédé à l'amélioration et à la lisibilité de leurs outils de suivi, en identifiant les instructions du Chef de l'État, les décisions du conseil et les tâches.

3. Sur le troisième point relatif à la Vulgarisation du Rapport des Assises Nationales.

Le Premier Ministre a informé de la mise en exécution des instructions de Monsieur le Président de la Transition consécutives à la remise du rapport final des Assises Nationales, il a également invité le conseil à une réunion préparatoire pour réfléchir sur la stratégie de vulgarisation du rapport et définir la méthodologie à mettre en place pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations du dit rapport. Était invité à cette réunion, les représentants du comité national des assises, les représentants des ministères de l'administration du territoire et de la décentralisation, des affaires étrangères, de l'information, de la communication et de la primature

4. Sur le quatrième point axé sur le Samedi de l'assainissement.

Le chef du Gouvernement, en prélude à cette journée, a invité monsieur le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation à faire le point de l'organisation de cette activité.

Par ailleurs, le Premier Ministre a invité également le ministre de l'Énergie, de l'hydraulique et des Hydrocarbures à éclairer le conseil sur la situation des postes d'interconnexion électrique de Boké.

Sur le volet communication, le Ministre du Budget a fait une communication relative à la Présentation du Projet de Loi de Finances Rectificatives 2022.

III. DECISIONS

I. Ministère du Budget

Communication relative à la Présentation du Projet de Loi de Finances Rectificatives 2022.

Le conseil a validé le projet de loi rectificative présenté par le ministre du budget et donné deux recommandations :

Le Conseil a invité le pool financier du gouvernement d'instruire aux DAF et Contrôleurs financiers de veiller à faciliter le relèvement du mécanisme de décaissement des fonds, tout en effectuant les dépenses publiques dans les règles de l'art.

Aussi, le Conseil a instruit le pool financier du gouvernement de décharger les dépenses d'investissement pour le financement des projets publics identifiés lors de l'immersion gouvernementale.

IV. DIVERS

- Le Président de la Transition a tenu à préciser qu'en dépit de l'importance de l'AN 1 de la prise de responsabilité du CNRD en vue de la refondation de l'Etat, le lundi 05 septembre 2022 ne sera pas férié, il a instruit par la même occasion, le Premier Ministre à prendre toutes les dispositions en coordination avec le CNRD pour réserver à ce jour un éclat tout particulier.

- Le ministre de la Jeunesse et des sports a informé le conseil de la célébration le 25 septembre prochain de la journée nationale de la jeunesse.

- Le ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a fait part de l'électrification tant attendue de l'école Nationale des arts et métiers de Boké.

- Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le conseil de la pose de la première pierre dans les prochains jours des travaux de construction du futur siège de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

- Le Secrétaire Général des